

COMMUNIQUE DE PRESSE

Des gestionnaires de services pour personnes en situation de handicap interloqués !

En tant que gestionnaires de services pour personnes en situation de handicap, nous voulons marquer notre consternation et indignation à la lecture de la « lettre ouverte » conjointe de l'ombudsman, de la commission consultative des droits de l'homme et du centre pour l'égalité de traitement.

A aucun moment, un des trois signataires de cette « lettre ouverte » n'a contacté un des organismes du secteur. Si les diverses situations isolées dénoncées s'avèrent être réelles, il est primordial pour nous d'être avertis au plus vite afin de pouvoir prendre les bonnes décisions en ayant entendu l'ensemble des parties prenantes. Ce n'est pas concevable pour nous d'attendre que le pouvoir législatif élargisse le champ de compétence de contrôle de l'ombudsman pour être informés de tels faits. Les situations de maltraitance décrites devraient être analysées avec le ou les gestionnaires concernés et, si elles étaient incontestables, devraient être portées à la connaissance des autorités compétentes actuelles qui assument des contrôles réguliers dans leurs domaines (Ministère de la Famille ou Administration d'Évaluation et de Contrôle de l'assurance dépendance).

Nous sommes conscients que le risque zéro de maltraitance n'existe pas, et quand de tels événements se sont présentés par le passé, nous avons réagi dans les plus brefs délais. Il est clair que la qualité de vie des personnes que nous accompagnons, et de leurs familles, est le leitmotiv de nos services.

Par ailleurs, nous tenons à insister sur notre engagement quotidien pour le bien-être des personnes en situation de handicap et leur entourage. De nombreux dispositifs ont été mis en place afin de promouvoir la participation active de la personne en situation de handicap, de faire entendre sa voix au sein des ateliers protégés, de respecter son autonomie, de lui mettre à disposition diverses ressources afin qu'elle puisse faire ses propres choix, et de lui assurer la meilleure qualité de vie possible, dans tous les domaines. Ainsi les structures se sont dotées par exemple de Conseils des résidents, d'espace d'échanges, de

FEDAS Luxembourg – Fédération des acteurs du secteur social au Luxembourg asbl



plate-forme de co-production, de soutien à l'expression, de groupes d'auto-représentants (self advocates), ...

Contrairement à ce que la « lettre ouverte » donne à penser, de manière amalgamée et généralisée, l'ensemble du secteur promeut les valeurs de bientraitance, d'autodétermination et d'inter-responsabilité, d'autonomie, de co-production, qui sont ancrées dans le quotidien et font l'objet de concertation entre personnes concernées et professionnels de l'accompagnement et de soins. Différents projets nationaux et internationaux d'échanges de bonnes pratiques en attestent.

Des formations continues, à l'attention tant du personnel d'accompagnement et de soins, que des bénévoles et des personnes en situation de handicap elles-mêmes, sont régulièrement organisées et partagées quant à leur pertinence tant par les équipes de management que par les participants. Des supervisions d'équipe ou du coaching sont également gages d'un haut niveau de responsabilisation des collaborateurs dans ces domaines.

Nous tenons à souligner que nous sommes ouverts à toute forme de collaboration et que nos services sont accessibles à qui souhaite s'intéresser réellement à la valeur ajoutée que nous apportons dans la société grâce à notre travail. Nous souhaitons d'ailleurs, bien évidemment, que les personnes concernées soient également partie prenante de ces échanges.

Enfin, les gestionnaires veulent mettre en avant que leurs collaborateurs accompagnent les personnes en situation de handicap avec énormément de professionnalisme et d'empathie au quotidien et qu'ils font preuve particulièrement de courage et de compétence durant la pandémie du COVID-19. Nous veillons constamment, encore davantage face à cette crise, à l'équilibre entre respect des droits individuels et protection collective, pour la meilleure qualité de vie de tous.

Les gestionnaires de services pour personnes en situation de handicap signataires:

ATP ASBL

AUTISME LUXEMBOURG ASBL

Fondation APEMH

Ligue HMC

TRICENTENAIRE

YOLANDE

